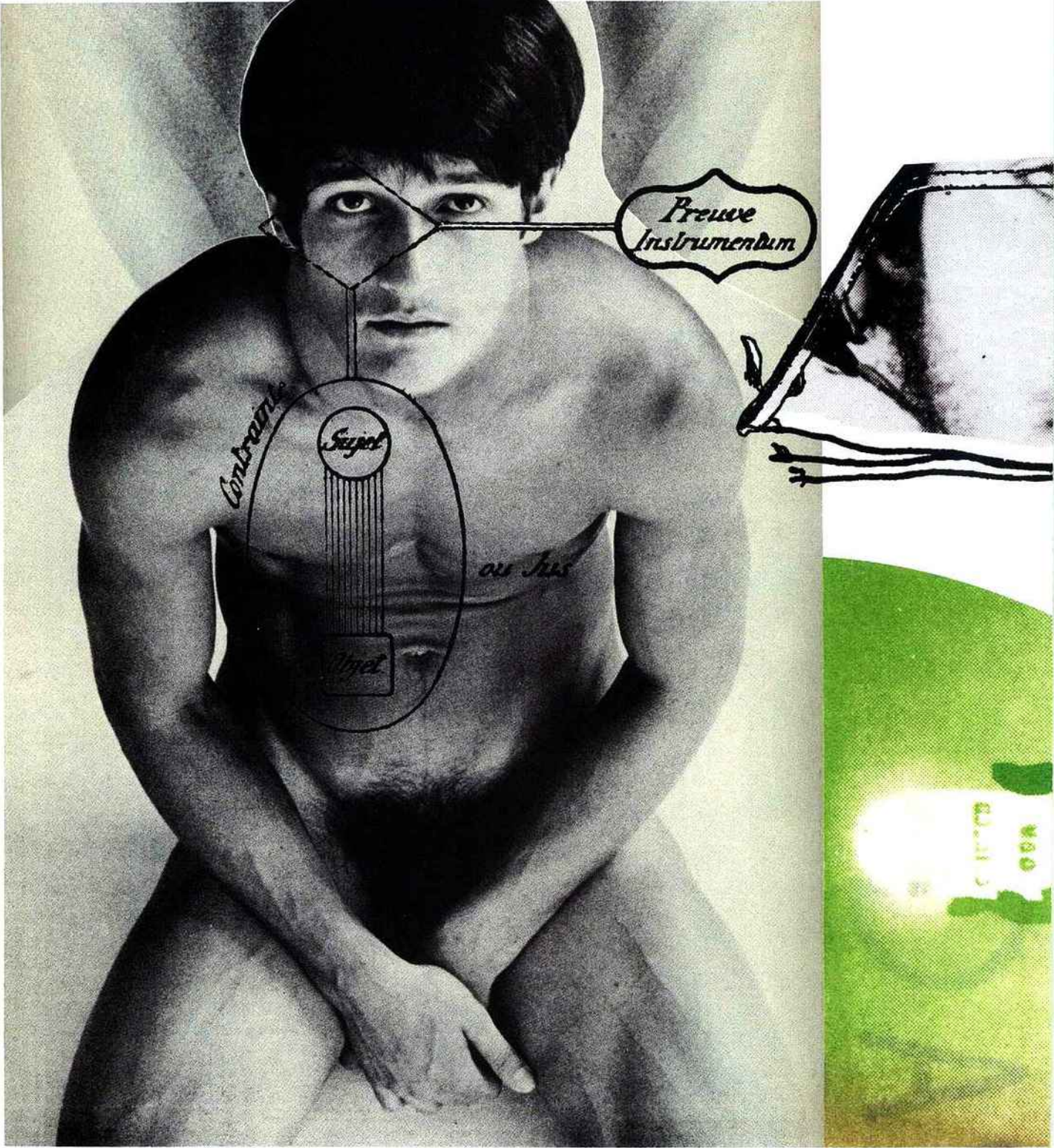
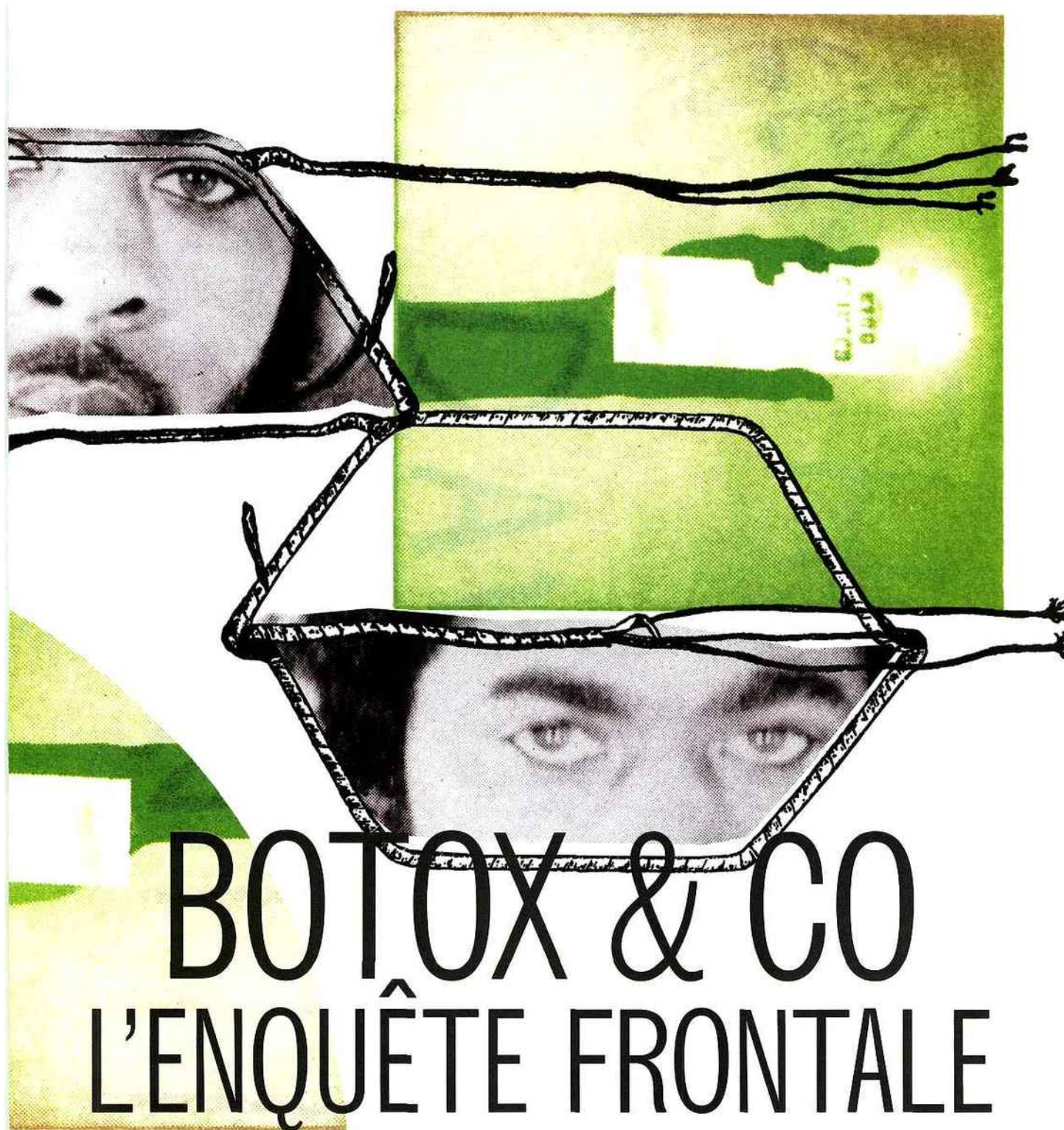
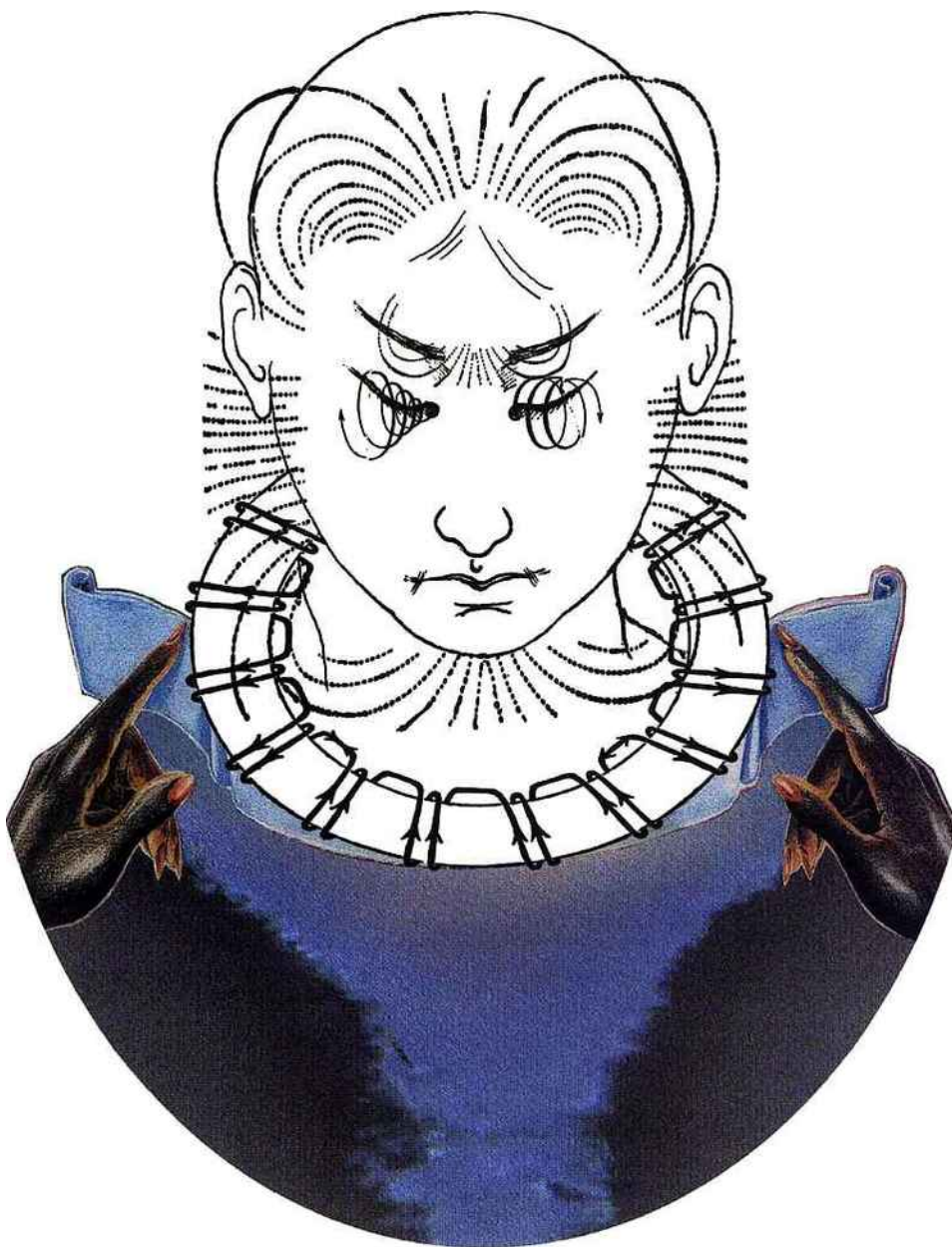


ANTI-ÂGE





Grâce aux produits injectables, la médecine dite «esthétique» promet un rajeunissement sans intervention lourde. En Europe, sur un marché de 276 millions d'euros en 2008, 30% des patients seraient des hommes, dont une grande partie de gays. Faut-il y aller gaiement ou refréner ses ardeurs? TEXTE LUC BIECQ ILLUSTRATION SICO



C'est un article du *Figaro* qui a mis le petit monde de l'esthétique en émoi. Le 31 mars 2009, la journaliste Martine Perez faisait état d'un rapport de la Direction générale de la santé, daté de décembre 2008, pour en citer quelques extraits. *Têtu* s'est procuré ces 86 pages. Pourquoi le cacher? Avoir ce document sous les yeux a été à peu près aussi simple que de mettre la main sur une photo de Madonna sans retouche, notamment à cause de l'absence de réponse du service ministériel. Plusieurs médecins «esthétiques» ont écrit

à *Têtu* pour dénoncer un rapport qu'ils n'avaient visiblement pas lu. Si l'on conçoit aisément que ce travail n'ait pas besoin d'être rendu public aussi rapidement que le même boulot sur un virus mortel, on peut regretter qu'il reste dans l'ombre et ne fasse pas la une des magazines féminins. Autant le dire tout de suite: il n'a rien d'un brûlot. C'est un travail solide, plein de propositions. Sa thématique est clairement définie: «Les actes à visée esthétique, en dehors de la chirurgie réparatrice». En juin et juillet 2008, 37 personnes ont été auditionnées: outre les syndicats, les associations de médecins et les sociétés savantes, des représentants

du ministère de l'Éducation nationale, de la Justice, du conseil de l'ordre des médecins, de la Haute autorité de santé, on note la présence d'un représentant de la direction de l'évaluation des dispositifs médicaux (Dedim), une branche de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps).

Faut-il en déduire que la médecine dite esthétique constitue un danger sanitaire? Ce serait exagéré. Mais la demande pour ce type d'actes est si énorme et son activité si rentable que des praticiens, pas toujours médecins, ont parfois oublié les règles de prudence élémentaire. Ainsi, la page 8 du rapport ministériel mentionne une alerte lancée en 2007 par le professeur Lantieri, chef du service de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Il évoquait «un problème de santé publique lié à la diffusion lors de congrès, de colloques, de pratiques de médecine esthétique non éprouvées scientifiquement et qui entraînent des complications graves». En six mois d'activité, le professeur Lantieri avait relevé 15 infections à mycobactéries atypiques liées à la mésothérapie, 3 nécroses tissulaires liées à des injections pour «lipolyse», 5 réactions sévères à corps étranger après injection de produit de comblement, 1 cellulite infectieuse après injection de produit de comblement. Ces complications représentent 85 consultations et ont entraîné 23 hospitalisations. Le département des urgences sanitaires (DUS) de la Direction générale de la santé a été saisi de cas semblables et diverses directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) tendent, selon les termes du rapport, à prouver que «l'analyse des complications montre que dans les incidents ou accidents concernés, les techniques utilisées ont été développées au mépris des règles qui s'appliquent habituellement dans le cadre du soin (hygiène, respect des qualifications professionnelles) et au mépris de la réglementation existante concernant les produits utilisés et l'information des usagers». Voilà qui fait beaucoup de mépris... Quelques lignes plus bas, le rapport ajoute que la plupart des techniques et des produits utilisés en esthétique ne font l'objet d'aucune description précise et fiable, alors que les cosmétiques entrent dans le champ de compétence de l'Afssaps. Et les rapporteurs enfoncent le clou: «L'ensemble des techniques utilisées dans le domaine de l'esthétique s'est en général développé en dehors de toute réglementation.»

Les esthéticiennes sont bien sûr visées également et le malaise s'installe. Le pays de Pasteur serait-il incapable de veiller à la sécurité des Français? Non, une réglementation existe, mais comme le dit le rapport avec ce délicieux langage ministériel,

De nombreux praticiens « vendent » un lifting sans cicatrices, en glissant un fil cranté sous la peau. Cette « technique » ne paraît pas très sérieuse.

elle est « *non securisante* » Autant le dire tout de suite, les produits comme Vistabel (c'est le nom du Botox à visée esthétique) et Azzalure (son tout nouveau concurrent) ne sont pas concernés ils disposent d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), car ils sont classés comme médicaments Les autres produits injectables, les lasers également, sont des « dispositifs médicaux », à l'instar des prothèses de hanche ou des pacemakers. Régis par la directive européenne 93/42 du 14 juin 1993, ils doivent disposer d'un marquage CE (Communauté européenne). Disons-le franchement si un laboratoire ose prétendre que cette démarche est aussi complexe et lourde que l'AMM, c'est qu'il ment. Une AMM implique une série de contrôles de fabrication, mais assure l'efficacité et l'innocuité, comme le souligne Muriel Gaudin, l'une des rares journalistes françaises à avoir mené une investigation de qualité sur le sujet. Afin de tenter de cerner ce qui peut embellir et ce qu'il faut éviter, *Têtu* a donné la parole à cinq médecins reconnus, éthiques et responsables. Quatre sont chirurgiens plasticiens, l'un d'eux est médecin, qualifié en médecine morphologique et anti-âge. La bonne nouvelle, c'est qu'ils sont tous d'accord : les progrès sont réels, certains produits sont formidables, sûrs et sans danger. Il est possible d'enlever quelques rides rapidement. Ce qui leur déplaît ? Les effets pervers de la course à la nouveauté.

* Médecine esthétique : rajeunir sans bistouri et sans risques (Editions Leduc)

Les injections sont-elles réellement sans danger ?

Oui, pour la plupart, notamment celles de toxine botulique et d'acide hyaluronique. Elles ne font pas courir de risques à l'organisme. Cet « acide » capteur d'eau s'injecte en suivant le chemin d'une ride. Il sert à rajouter du volume partout où le visage est marqué par l'âge. L'utilisation sous les paupières supérieures est pratiquée par certains chirurgiens, mais il faut être certain d'avoir affaire à un artiste tellement elle est délicate. Sur Mickey Rourke, l'effet est moyen.

Parmi les nouveautés, *Restylane Vital Light*, diffusé par un Pen Injector (à partir de 120 euros la séance, trois séances conseillées) avec ce procédé, l'acide hyaluronique est déposé de façon homogène, en 200 fois 2 millilitres. Ce qui augmente l'aspect rebondi de la peau sur toutes les zones et surtout la rehydrate. L'appareil améliore le geste du

médecin, il évite aux phobiques de voir la piqûre. Enfin, il est à usage unique, ce qui est bien rassurant.

Ces dix dernières années, pour ce qui est du comblement des rides et des produits dits volumateurs, la sécurité s'est améliorée, comme le confirme le docteur Bruno Lalanne, chirurgien esthétique. « *Auparavant, c'était tout et n'importe quoi. En France, les injections de silicone – pas les prothèses – ont heureusement été interdites. Le grand progrès, c'est l'utilisation des produits resorbables. Si un problème se pose, le temps l'améliore.* » Les injections de silicone viennent de causer un décès à New York. Les progrès concernent surtout les acides hyaluroniques. « *Les premiers se resorbaient en quelques semaines, ils tiennent bien plus longtemps aujourd'hui. La majeure partie des risques a été éliminée. L'allergie est très rare, toujours réversible. Et surtout, elle ne peut pas survenir des années après, alors que l'on observe ce phénomène avec des produits non resorbables.* »

Mais pour le docteur Lalanne, tout ne va pas pour le mieux. « *Le moins bon, c'est la surenchère des produits qui arrivent sur le marché. Pour le moment, les injectables sont encore considérés comme des dispositifs médicaux et non comme des médicaments – à l'exception des toxines botuliques –, et l'on sait que certains pays sont moins rigoureux que d'autres en matière de marquage CE.* » Comment éviter de se faire injecter une saloperie ? Posez des questions sur le produit. « *Naturellement, le médecin a le devoir d'expliquer au patient la nature du produit injecté, ses avantages mais aussi ses inconvénients et risques. C'est pourquoi une consultation médicale est le préalable à toute injection.* » Si on vous propose de vous injecter à peine arrive, méfiez-vous. Un produit comme le *Dermalive* est encore injecté en France, alors que des victimes de ce produit sont défigurées par des granulomes – de petites tumeurs inflammatoires presque impossibles à enlever.

Quels sont donc les produits à éviter ? « *Les non resorbables comme celui là et tous ceux du même type sont à proscrire. Ils peuvent déclencher des réactions de rejet même des années plus tard, ce qui rend le traitement difficile. Je reste aussi méfiant sur les produits qui se resorbent sur le long terme (quelques années) même si les risques, lorsqu'ils sont utilisés de façon adéquate, restent limités.* » Patrick Trevidic, chirurgien esthétique, approuve. « *Pour ce qu'on appelle les gestes non invasifs, nous disposons de*

produits injectables sûrs, comme l'acide hyaluronique et les toxines botuliques. Nous avons du recul et de nombreuses études scientifiques. » Par non invasive, le docteur Trevidic entend tout ce qui ne nécessite pas de bistouri. « *Je ne fais pas d'opposition entre médecine et chirurgie esthétique, la première peut retarder ou compléter la seconde.* » Que déconseille-t-il formellement ? « *Les injections de silicone, interdites en France et les gels de polyacrylamide comme Dermalive, pas totalement resorbables, peuvent poser des problèmes. Je crois pouvoir dire qu'aujourd'hui un consensus existe autour des produits resorbables.* »

Attention aussi au discours qui présente l'acide hyaluronique comme naturel. Comme le souligne le docteur Lalanne. « *Il est présent dans la peau, mais n'est pas d'origine naturelle. Il est synthétisé et surtout reticulé par biotechnologie, la reticulation n'existe pas dans la peau.* » Lequel choisir ? « *En tant que médecin, j'essaie de lire les études de façon critique et je crois que la surenchère concernant l'arrivée de nouveaux acides hyaluroniques n'apporte rien de déterminant au plan clinique. D'ailleurs l'argument le plus souvent utilisé par les laboratoires est celui du prix enrobé dans un discours scientifique.* » *Restylane* (à partir de 300 euros) et *Juvederm* (entre 300 et 500 euros, selon la quantité de produit utilisée) sont leaders, et leur qualité est garantie. « *En toute bonne foi, j'aurais du mal à vous dire lequel est le meilleur,* » précise le docteur Lalanne.

Faut-il céder à la tentation de la nouveauté ?

Dans ce domaine, non, il faut même se tourner vers de « vieilles » formules. Le docteur Lalanne estime que le public est en général bien informé, par la presse et internet maintenant, « *même s'il n'a pas le recul nécessaire ou les compétences pour juger de l'indication ou de la qualité du produit.* » Il regrette franchement que certains magazines féminins mettent en avant des produits aux résultats ou à l'innocuité non prouvés. Une fois encore, faudrait-il se méfier ? Oui ! « *Il faut prendre garde à certains mots alléchants comme "injections de vitamines", qui n'ont aucun effet dans la peau, ou pire qui cachent l'injection de produits non connus.* De même, le terme de « mesolift » n'entraîne aucun lifting. L'effet de « bonne mine » que ressent le patient en sortant du cabinet est lié à l'œdème du visage, qui lisse les rides et disparaît en quelques jours. »

De nombreux praticiens « vendent » aussi un lifting sans cicatrice. Cette « technique » ne paraît pas très sérieuse et fait bondir Richard Zloto, chirurgien esthétique, qui crant le pire. « *Sans intervention, cela signifie qu'on*

Savoir que des esthéticiennes se jugent compétentes pour « botoxer » fait froid dans le dos. Quant aux « botox party » organisées dans des salons de coiffure, fuyez-les !

accroche quelque chose avec un fil pour tirer dessus Certains chirurgiens proposent la mise en place de fils dits « fils d'Aptos » » Quel est le principe ? Sous anesthésie locale, par une petite incision cutanée souvent dissimulée derrière l'oreille, on glisse sous la peau, à l'aide d'un guide, un fil crante, comme une série d'hameçons orientés à l'envers « Lorsque le duo fil guide est bien orienté, on retire le guide pour accrocher le fil au muscle par plusieurs hameçons Ensuite, on tire sur une masse musculaire, qui remonte un angle cervical par exemple » L'excédent de fil est coupé, et suture Le « truc » est fait à plusieurs endroits, ça paraît simple et sans danger Pour Richard Zloto, c'est un piège à cons « Même un praticien très expérimenté ne peut garantir une finesse de résultat, c'est l'effet tire – tant redoute – garanti En plus, ce n'est pas stable dans le temps car, à terme, les fils glissent, et on revient à la case départ en deux, trois ans maximum » Le plus souvent, c'est même pire qu'au point de départ, car l'excédent cutané – la peau tombante – n'a pas été résorbé « Dans des visages où la peau tombe beaucoup, cela donne des sortes de bananes », insiste-t-il C'est le cœur du problème exception faite de la chirurgie, les injections définitives évoluent mal, parce que d'année en année, un visage bouge, évolue et change

Que penser du « nouveau » Botox ?

Il n'est pas véritablement nouveau Ce qui est nouveau, c'est son nom et son utilisation à des fins esthétiques Le groupe Galderma a annoncé que l'Azzalure (Dysport dans son usage thérapeutique) avait obtenu son autorisation de mise sur le marché (AMM) à la fin mars 2009 Le produit, testé sur 2 600 personnes, est efficace pour corriger temporairement les rides verticales entre les sourcils, dites rides de la glabella Sur un marché mondial estimé en 2008 à 5 milliards d'euros, la bataille avec son concurrent, le Vistabel (nom en esthétique du Botox), est entamée Le laboratoire Galderma (né d'une joint venture Nestlé-L'Oréal en 1981) commercialise Azzalure et affiche toutes les garanties de sérieux Tout comme le groupe californien Allergan, qui avait obtenu une AMM pour Vistabel des 2003

Vistabel contient de la toxine botulmique (souvent dite botulique) de type A Il s'agit en fait d'une protéine purifiée Son injection permet de relâcher les muscles responsables de la formation des rides intersourcils Elle agit en bloquant l'action d'un neuromédiateur responsable de la contraction du muscle Le muscle se relâche, ce qui diminue fortement

les contractions musculaires à l'origine de la formation de ces rides dynamiques » 82,5 % des patients traités par Vistabel constatent un début d'amélioration des sept jours, et 39 % voient une amélioration après quatre mois Cette toxine fait l'objet de recherches depuis 1817 et traite certains problèmes neuromusculaires graves depuis 1989 Le coût des deux toxines sera visiblement proche, même si les laboratoires ne communiquent pas là-dessus (à partir de 300 euros, en fonction des zones traitées)

Nos chirurgiens ne semblent pas avoir de préférence Patrick Trevidic « Ce sont deux toxines botuliques Elles ne sont pas fabriquées de la même façon et n'ont pas le même poids moléculaire Ces deux produits sont utilisés, sous d'autres noms, depuis quinze ans Ils sont sûrs et efficaces et fonctionnent très bien Certains médecins vont préférer injecter un produit, certains un autre Il faut savoir que les critères seront aussi liés à ce que vont dire les patients, à leurs impressions » Pour lui, le danger vient davantage des escrocs qui achètent des toxines, via le net, en Chine Il conseille, évidemment, aux patients de demander ce qu'on leur injecte François Niforos, chirurgien plasticien, a, quant à lui, fait son choix « Les molécules présentent une vraie différence au niveau de leur poids moléculaire Azzalure est bien plus petite que Vistabel et, de ce fait, présente un potentiel de diffusion autour du point d'injection plus important Dans la technique d'injection, cela impose de moins se rapprocher des paupières Les utilisateurs de Vistabel considèrent que cette dernière permet une plus grande précision et donc un résultat plus raffiné »

Comment choisir un professionnel compétent ?

C'est une question délicate Il faut savoir que le terme « médecin esthétique » est impropre, il s'agit d'un médecin généraliste Certains sont excellents, d'autres font n'importe quoi, comme dans bon nombre de professions Pour le moment, le mot esthétique, accolé à celui de médecin, est réservé aux chirurgiens Théoriquement, l'usage des toxines botuliques est réservé aux chirurgiens esthétiques, aux dermatos et aux ophtalmos, qui en usent depuis vingt ans dans des indications thérapeutiques (non, la ridule n'est pas une maladie) Dans les faits, chacun sait que des médecins dits esthétiques injectent cette toxine, parfois très bien, mais attention tout de même aux dentistes qui surfent sur la vague (ça existe !)

Récemment, la médecine morphologique et anti-âge est officiellement née Le docteur Jean-Luc Morel est le président d'une

association qui promeut cette discipline Il préside aussi l'enseignement du diplôme inter-universitaire de médecine morphologique et anti-âge (DIU) La presse, dans son ensemble, a salué une nouvelle « spécialité » de médecine C'est une erreur Comme le reconnaît le docteur Morel, il s'agit davantage d'une qualification « Les médecins y acquièrent des compétences qui s'ajoutent à leur spécialité de base généraliste ou autre Le conseil de l'ordre des médecins souhaitait avant tout des médecins et non des techniciens spécialisés dans le comblement de rides ou les injections contre la cellulite » Seuls 150 médecins ont ce diplôme, ce qui est très peu par rapport au nombre élevé de médecins exerçant dans ce domaine

Jean Luc Morel fait partie de ceux qui luttent contre ce qu'il appelle « les dérives commerciales » qui se font au détriment de la qualité médicale des actes Qu'entend-il par là ? « Les publicités indirectes parfois trompeuses, le recrutement par comperage, par des sites internet, par de faux organismes ou associations, la réalisation d'actes médicaux par des non médecins, etc » Selon lui, les praticiens qui se livrent à des actes interdits ou exercent en dépit du bon sens et sans bonne formation existent mais restent rares La formation reste une question centrale il est vrai qu'on trouve sans grande difficulté, sur internet, des organismes de formation affiliés à des universités qui délivrent des « certificats » après une semaine de stage, avec parfois la République dominicaine comme cadre d'enseignement Dans son rapport, la DGS préconise avec raison « la mise en place d'un enseignement valide de niveau national »

Jean-Luc Morel n'hésite pas à parler de « faire le ménage chez les pseudo spécialistes de l'esthétique » Quels conseils donnerait-il à un lecteur de Têtu pour vérifier que le professionnel qui se trouve en face de lui est compétent, qualifié ? « Tout d'abord l'aspect de son cabinet hygiène, personnel, matériel Ensuite, la transparence des informations données avant de réaliser un acte explications sur les soins possibles, avantages, inconvénients, risques, coût, type de produits utilisés, entretien des résultats C'est le minimum Ensuite ses titres et appartenance à des sociétés sérieuses et représentatives » C'est là que ça devient plus difficile, car juger du sérieux pour un profane n'est pas facile Un chirurgien esthétique comme Bruno Lalanne rappelle que la formation des médecins est très hétérogène en France « Certains ont une formation très solide, un internat de spécialité et bien souvent un clinat en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ou en dermatologie par exemple, ce qui prend plusieurs années et se termine par un examen national » Que pense-t-il des médecins dits esthétiques ? « Ils exercent après un apprentissage « sur le tas » C'est pourquoi des diplômes universitaires courts

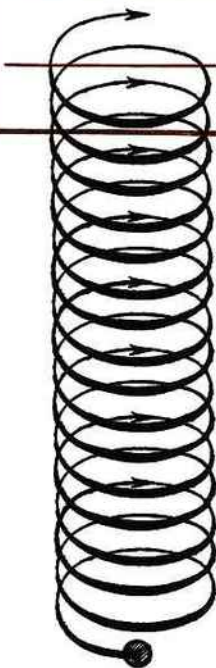
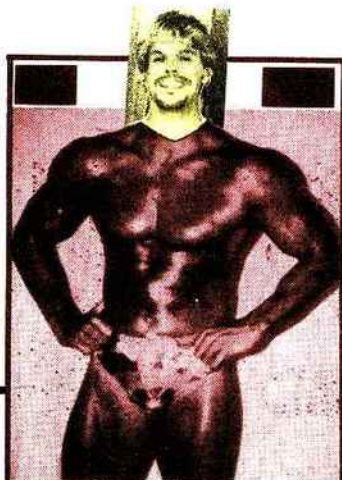
essentiellement théoriques sont mis en place, mais il ne faut pas les confondre avec des spécialités médicales. C'est peut-être mieux que rien pour éviter des erreurs grossières.» Toutefois, il se veut rassurant : «La grande majorité des médecins a de bonnes pratiques mais je n'insisterai jamais assez sur l'importance de la formation. Aller au-delà de ses compétences, faire des injections trop profondes lorsqu'on n'est pas chirurgien, utiliser la toxine botulique de façon inappropriée peut aboutir à des catastrophes.» Sans surprise, il suggère de consulter un chirurgien esthétique ou un dermatologue diplômé. Sachez toutefois que l'Association française de médecine morphologique et anti-âge, présidée par le docteur Morel, certifie ses membres actifs après avoir obtenu des justificatifs sur leur formation, pour chaque acte. Les médecins s'engagent à appliquer une charte de qualité. C'est un net progrès, car l'esprit de cette charte implique qu'ils informent leur patient et qu'ils n'aillent pas au-delà de leurs compétences.

Quels soins peut-on faire à domicile ?

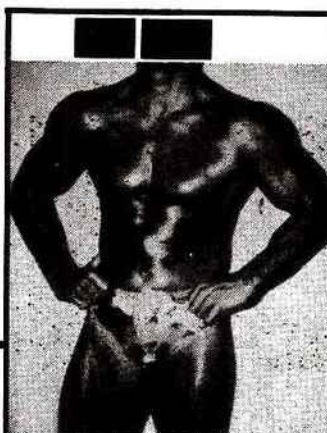
Après une injection qui laisse des rougeurs, l'eau thermale est la bienvenue, surtout sortie du réfrigérateur (Avène, 5,80 euros ; La Roche Posay, 6,30 euros). Une précision : si les « botox party » ne sont pas très fréquentes en France, certaines sont organisées à Paris dans des salons de coiffure ou chez des particuliers. N'y allez pas ! Le médecin doit prendre du temps pour vous, écouter votre demande, vous faire plisser le front pour voir où il injecte, le tout dans de bonnes conditions d'asepsie et surtout pas en trois minutes. Par ailleurs, vérifiez toujours qui injecte. Savoir que des esthéticiennes se jugent compétentes pour « botoxer » ou épiler au laser fait froid dans le dos. Cela donne des accidents comme ceux mentionnés par le rapport de la Direction générale de la santé.

Certains peelings légers peuvent, eux, être faits dans votre salle de bains. Les laboratoires Filorga proposent Meso-Peel (59 euros pour trois applications). Ce peeling en trois étapes se fait en cinq minutes : le

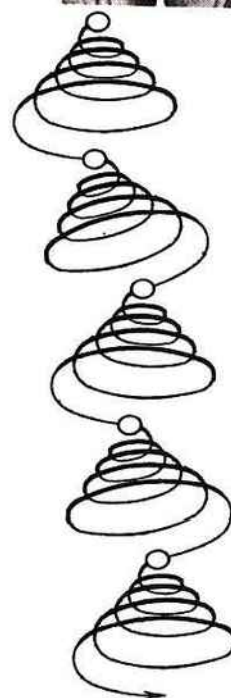
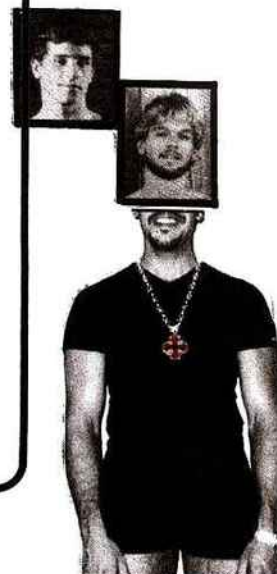
Let me put my hands on you!



REFACE!



530
630
1289
42,00
45,00
59,00
63,20
69,40
120,00
300,00
500,00



grain de la peau est affiné, le coup d'éclat est évident. Certaines crèmes diffusent de l'acide hyaluronique de mieux en mieux fractionné, souple et très agréable à appliquer. Rien à voir avec une injection, mais en empêchant l'eau de quitter le derme, elles lui donnent un plus bel aspect. Le Sérum Concentré Dermanèse de L'Oréal Paris (19,89 euros) en contient et c'est un joli succès, pour les peaux encore jeunes. Lancaster en propose dans son étonnant Pinceau Soins Anti-fatigue Express (45 euros) de la ligne Differently Nutri Dermo Skin. Avon lance un Serum Anew Derma Full X3 (42 euros) exclusivement composé d'acide hyaluronique. Une toute nouvelle gamme arrive en France : Dermalogica (vendue au Comptoir de l'Homme et au Bon Marché), qui

propose un Sérum hydratant Skin Hydrating Booster (69,40 euros) où l'acide hyaluronique est associé au panthénol, précurseur de vitamine B5. Enfin, les laboratoires Solgar, s'appuyant sur plusieurs études tendant à prouver son activité sur les fibroblastes, les cellules fabriquant le collagène, présentent une version à... avaler, associée à de la vitamine C (Acide Hyaluronique, 63,20 euros les 30 gélules).

Toutes ces armes anti-temps ont un seul et même objectif, celui de l'hydratation. Le derme contient 80% d'eau, et l'épiderme 65%. Les micro-éponges cachées, comme le film protecteur, adorent s'abreuver pour nous rendre beaux. Offrez-leur donc à boire !

Adresses page 134.